



Programme d'Assistanat linguistique du CIEP

Le Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP)

Le CIEP œuvre pour la promotion du français à l'étranger mais également pour le développement de l'apprentissage des langues étrangères en France ainsi qu'à la mobilité internationale.

Devenir assistant de français à l'étranger.

L'assistanat linguistique du CIEP est un **programme de mobilité internationale** destiné aux étudiants désirant se familiariser avec la langue et la civilisation d'un pays étranger, les assistants apporteront, au sein des établissements d'enseignement, l'authenticité de leur langue et la richesse de leur culture.

Les assistants de langue sont affectés dans des établissements scolaires (ou universitaires, dans certains cas) pour une **durée de 7 à 11 mois**. Ils secondent le ou les professeur(s) de français en assurant des fonctions variées telles que des cours de conversation avec les élèves ; animation d'un club de langue ; initiation à la civilisation et la culture françaises etc.

Les pays participant au programme.

Chaque année de nombreux pays participent au programme d'assistanat linguistique.

Pour information, dans le cadre du programme national plus de **2 500 postes d'assistants de français** étaient à pourvoir pour **l'année 2011** dans **20 pays**.

Vous pouvez consulter la **liste complète des pays participant** au programme en vous connectant sur le site internet du CIEP : www.ciep.fr rubrique « assistants de français à l'étranger » - « présentation ».

Bureau Relations Internationales

Responsable : Emilie Simon - Tél. : +33 (0)4 95 45 02 51 - Fax : +33 (0)4 95 45 33 16 – simon@univ-corse.fr
Accueil / Information mobilité : Céline Ferrandi - Tél. : +33 (0) 4 95 45 06 46 – Fax: +33 (0) 4 95 45 33 04 - international@univ-corse.fr
Gestion / Suivi mobilité : Marie Ventre – Tel : + 33 (4) 95 45 02 23 – Fax : +33 (4) 95 45 33 17 – international1@univ-corse.fr

Università di Corsica Pasquale Paoli - Campus Mariani – 22, Avenue Jean Nicoli - BP 52 - 20250 Corte, France



Les conditions de travail.

Les conditions de travail (durée, horaires, rémunération, protection sociale) diffèrent selon les pays.

Pour obtenir des informations sur les conditions de travail dans le pays et dans la région qui vous intéressent, connectez-vous sur le site internet du CIEP : www.ciep.fr

Conditions générales du programme.

Ce programme **s'adresse en priorité aux étudiants qui se destinent aux carrières de l'enseignement. Toutes les filières sont concernées**, ce programme n'est pas réservé uniquement aux étudiants en langue.

Les critères diffèrent selon les pays, mais **l'étudiant doit être titulaire au minimum d'une L2** lors du dépôt de dossier.

NB. Il est possible d'obtenir la reconnaissance académique de la période d'assistantat linguistique via les crédits ECTS.

Quelques critères de sélection : niveau d'études, filières concernées, âge des candidats (entre 20 et 30/35 ans selon les pays). L'étudiant doit avoir la nationalité française, être régulièrement inscrit dans une université française et ne peut postuler que pour un seul pays (il fera des vœux géographiques en désignant 3 régions différentes).

Procédure de recrutement et d'évaluation des étudiants.

Les étudiants souhaitant devenir assistant du CIEP doivent se rendre au Bureau des Relations Internationales à la mi-octobre de l'année en cours pour préparer leur mobilité durant l'année universitaire suivante.

Des informations leur seront demandées : leur adresse mail au format Prénom.Nom@fournisseur.fr; la destination envisagée ; leur filière d'inscription à l'Université de Corse etc.

Dans un second temps l'étudiant recevra par mail, **un code d'accès personnel** qui lui permettra de **saisir son dossier en ligne** via le site internet du CIEP.

Bureau Relations Internationales

Responsable : Emilie Simon - Tél. : +33 (0)4 95 45 02 51 - Fax : +33 (0)4 95 45 33 16 – simon@univ-corse.fr

Accueil / Information mobilité : Céline Ferrandi - Tél. : +33 (0) 4 95 45 06 46 – Fax : +33 (0) 4 95 45 33 04 - international@univ-corse.fr

Gestion / Suivi mobilité : Marie Ventre – Tel : + 33 (4) 95 45 02 23 – Fax : +33 (4) 95 45 33 17 – international1@univ-corse.fr



L'étudiant passera un entretien de présélection à l'Université de Corse avec un professeur de langue (langue du pays concerné) qui permettra de juger de son niveau et un second entretien - s'il n'est pas issu d'une filière linguistique - avec un professeur de la matière qu'il souhaite enseigner à l'étranger.

Les dossiers dont le profil et la qualité correspondent aux exigences seront transmis au CIEP.

La sélection finale des candidatures appartient au CIEP et aux instances étrangères.

Conditions d'emploi et de séjour.

L'étudiant est recruté, nommé et rémunéré par les autorités étrangères.

La rémunération se fait sous forme de bourse ou de salaire.

Les frais de voyage, de nourriture et de logement peuvent parfois être à la charge de l'assistant, ceci est mentionné sur la fiche pays disponible en ligne sur le site du CIEP.

Respect du calendrier.

Il est **impératif de respecter l'échéancier communiqué** par le CIEP et par le BRI.

Tout retard dans le dépôt des dossiers de candidature entraînera le rejet du dossier.

Nomination des candidats :

Le candidat reçoit une **réponse du CIEP entre le mois d'avril et le mois de juin**. Les autorités étrangères contactent également le candidat pour plus d'informations (calendrier, ...). Les assistants inscrits en liste complémentaire peuvent recevoir une réponse très tard.

Les commissions de sélection peuvent ne pas donner d'explication en cas d'un refus de dossier) et aucun recours n'est possible.

Toute démission sans motif avéré et dûment documenté entraînera l'inéligibilité de l'étudiant au programme pour une période de deux ans.

Bureau Relations Internationales

Responsable : Emilie Simon - Tél. : +33 (0)4 95 45 02 51 - Fax : +33 (0)4 95 45 33 16 – simon@univ-corse.fr

Accueil / Information mobilité : Céline Ferrandi - Tél. : +33 (0) 4 95 45 06 46 – Fax: +33 (0) 4 95 45 33 04 - international@univ-corse.fr

Gestion / Suivi mobilité : Marie Ventre – Tel : + 33 (4) 95 45 02 23 – Fax : +33 (4) 95 45 33 17 – international1@univ-corse.fr

Università di Corsica Pasquale Paoli - Campus Mariani – 22, Avenue Jean Nicoli - BP 52 - 20250 Corte, France